

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1976)

Heft: 370

Rubrik: Dans les kiosques alémaniques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

Trop c'est trop !

Il faudrait les colonnes d'un quotidien pour faire une « vraie » revue de la presse alémanique. La preuve, nous aurions voulu analyser :

- l'article du « Züri Leu » (50), d'ailleurs uniquement anecdotique, sur le congrès anarchiste qui a eu lieu à Zurich à l'occasion du centième anniversaire de la mort de Bakounine;
- l'interview du fondateur de la Ligue vaudoise (une centaine de membres) publiée par « Der Bund » (165);
- l'article de « TW » (17/18.7) sur le discours de Robert Grimm pendant le débat du Conseil national sur la grève générale;
- l'article de Peter Gosztony (« Schweizer Soldat » 7/76) sur « La guerre civile en Espagne et l'aide de l'Union soviétique »; l'auteur n'hésite pas à rappeler que ce conflit a commencé par un soulèvement des généraux et que l'aide soviétique a suivi l'aide massive de l'Allemagne hitlérienne et de l'Italie fasciste et la non-intervention des démocraties occidentales;
- le bulletin de santé du « Leserzeitung » : 5275 abonnés et 17 groupes locaux ou régionaux dont deux en Suisse romande : Genève et Fribourg et un à Bienne;
- la publication dans la « Neue Zürcher Zeitung » (162) d'une conférence du professeur Wittmann (Fribourg) sur les réformes à adopter dans la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons;
- le compte rendu, dans la « Neue Zürcher Zeitung » (167) également, du congrès du Parti social-démocrate des Etats-Unis (Social Democrats, USA) qui fêtait le 75e anniversaire de sa fondation;
- les articles du bulletin « Ex Libris » (7) sur la jeunesse et notamment celui d'Alfred A. Hässler « De la récession à la répression ? »

Et il conviendrait de noter aussi avec plaisir, la traduction dans la presse socialiste alémanique

d'un article de Jean-Noël Rey sur les débats financiers du Conseil national.

De tout cela, aviez-vous eu connaissance au hasard de vos lectures estivales ? Décidément, la pause de l'été est à bien des égards un mythe journalistique confortable !

— Pour terminer, et pour vous rafraîchir (!) la mémoire, ces dix jours de juin dernier, résumés à la façon de « Zeitdienst » (No 28, 23 juillet) au long de sa chronologie mensuelle. Au cas où les vacances vous auraient fait perdre contact avec les « dures réalités » de la vie quotidienne : 20 juin. Genève, grève à l'opéra. C'est déjà après le premier acte que « Siegfried » (Wagner) rentre dans ses pénates, et avec lui des spectateurs mordus d'opéra : grève du personnel technique pour appuyer des revendications portant sur les conditions de travail.

21. Les banques détournent l'attaque sur le secret bancaire. Par 91 voix contre 74, le Conseil national refuse de restreindre le secret bancaire, comme avant lui les Etats. En faveur des banques, naturellement les indépendants, les libéraux et évangéliques, les radicaux et l'UDC. Gros émoi chez les bourgeois après les menaces du socialiste Hubacher avant le vote.

21. Manifestation contre les assassinats en Afrique du Sud à Zurich. Avaient appelé à manifester, parmi d'autres, la LMR, les Juso, le Comité Afrique du Sud et les Poch zurichoises.

21. Granges : 50 travailleurs à la rue. Les fabriques de montres Michel et Schild SA, toutes deux appartenant à Ebauches, licencent au total 50 travailleurs.

21. Le Conseil fédéral ignore l'initiative de Münchhausen. Le projet du Conseil fédéral ne respecte en rien les normes prévues par l'initiative pour un service civil. Les initiateurs menacent de lancer une nouvelle initiative.

23. Affichage sauvage sur les murs de l'ambassade sud-africaine à Berne. Pas plus de renseignements à ce sujet de la part de la police bernoise.

23. Manifestation des femmes genevoises contre les caisses maladies. Trajet de la manif : du siège

de l'Association genevoise des caisses maladie à celui du Département de prévoyance sociale.

24. Le Conseil fédéral sommé de prendre position au sujet des déclarations enflammées de Gygli à propos de l'Afrique du Sud. Plus de trente conseillers nationaux exigent, par voie de pétition, que le Conseil fédéral prenne position quant à un article de Gygli dans l'organe de propagande de l'Afrique du Sud où ce pays est présenté comme le dernier bastion du monde libre.

24. Nestlé condamné. L'amende (300 francs) infligée aux treize membres du Groupe de travail tiers monde ne devrait pas être comprise comme un blanc-seing pour Nestlé, explique le juge Sollberger dans ses considérants.

26. Zoug : une entreprise de construction acculée aux normes du contrat collectif. La société Schelbert refuse de payer le treizième mois de salaire dûment prévu par un contrat de travail. Après les syndicats et la commission de conciliation, ce sont les autorités qui maintenant réclament le dit paiement.

26. Liberté de vote pour les quarante heures au congrès de la VPOD. Le congrès refuse les propositions de refus de l'initiative (POCH, LMR, PSA) faites par la direction du syndicat et se décide pour la liberté de vote.

28. Des publicitaires se syndicalisent. Les employés travaillant, sur la place de Zurich, dans des entreprises de publicité, entrent au syndicat suisse des médias.

29. Près de 800 personnes pour manifester contre l'Y. De nombreuses organisations zurichoises, et parmi elles même quelques sections du Parti socialiste, avaient appelé à une manifestation pour l'arrêt des travaux de l'Y.

30. Le Tribunal fédéral critique le régime pénitentiaire zurichois. Ce régime est en contradiction sur quelques points avec la convention des droits de l'homme. Le TF, recevant un recours, exige du Département de justice zurichois qu'il fasse le nécessaire pour respecter les dites normes.

30. Le mouvement de concentration se poursuit. La firme Légeret et Point rouge fusionnent en

Suisse romande. « Quelques places de travail seront supprimées ».

30. Toujours la concentration. L'imprimerie Saint-Paul à Fribourg absorbe l'imprimerie Glasson.

30. Diminution de salaires pour 150 travailleurs à Langenthal. La société Greiner Electronics réduit le temps de travail et les salaires pour une durée indéterminée.

30. Grève d'avertissement des plâtriers et des peintres neuchâtelois. Pour aboutir à la signature d'un nouveau contrat de travail, les plâtriers et les peintres neuchâtelois, réunis en une assemblée extraordinaire, décident d'une grève d'avertissement d'un jour.

30. Quarante-six ouvriers à la rue à Stetten. Inaro, une entreprise spécialisée dans l'aménagement intérieur, construisait encore il y a deux ans de nouveaux locaux pour sept millions, alors qu'elle s'annonçait déjà en crise à l'époque. Aujourd'hui, malgré des « mesures draconiennes de rationali-

sation » elle ferme ses portes. Le propriétaire d'Inaro, Ernst Bünzli, s'était lui-même « rationalisé » deux semaines auparavant... sans laisser de traces.

30. La police des étrangers zurichoises congédie. Giuseppina Papamini, Italienne, devait quitter sa place à BBC à fin juin, conformément à une décision de la police des étrangers zurichoise. Même BBC s'était révélée impuissante à contrer une telle politique, conforme aux vœux xénophobes : son recours contre cette décision avait été rejeté.

30. Trente ouvriers à la rue à Winterthour. Osram arrête la fabrication de certaines catégories de lampes. Les victimes de l'opération, des ouvriers, en particulier des femmes, qui seront licenciés.

30. Vingt ouvriers à la rue à Märstetten. Une fabrique de colle et d'engrais ferme ses portes pour cause de « non-rentabilité ». Vingt ouvriers seront licenciés.

— Autre inscription funéraire : « Emma J. Femme missionnaire dans l'âme par la joyeuse consécration de ses dons de cœur et d'intelligence. Elle a fait briller la beauté de la famille chrétienne et gagné des âmes au Sauveur jusque sur les rives du Zambèze » (1869-1902).

— Cependant, le Parti communiste se prépare à assumer ses nouvelles responsabilités — ce qui ne va pas sans effrayer un peu les militants, qui depuis un an déjà et partout où ils sont au pouvoir se tuent littéralement de travail pour tenter de sauver ce qui peut être sauvé, de faire que ça marche quand même...

J. C.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Eté italien

Italie 1976. On se dit : Les pompes à essence fonctionneront-elles ? Les postes fonctionneront-elles ?... Où en sera la lire ?

Heureux de constater à cet égard que la lire est « remontée » à un peu plus de 30 centimes les 100 ! Heureux de voir que les billets de cent lires (environ 30 centimes) et les billets de cinquante lires (environ quinze centimes), introduits pour tenter de remédier à une pénurie quasi totale de petite monnaie — telle que dans les postes, on vous rendait des timbres ou des jetons de téléphone; dans les boulangeries, des bonbons ou des « flûtes » — sont encore là, malgré le fait, paraît-il, qu'ils étaient le résultat d'une sorte de coup de force, en contravention avec la loi !

Cette même confusion qui m'avait frappé aux Etats-Unis — résultat d'une évolution trop rapide ? :

Au cimetière de Torre Pellice (province de Turin), je médite devant cette inscription funéraire, en l'honneur du bienfaiteur de la vallée, le général Beckwith :

« Si je rencontre dans le monde à venir une vieille femme et deux petits enfants parmi ceux qui auront profité de mes semailles, je m'estimerai heureux pour tous les sacrifices que j'ai faits. Pour ces écoles où le peu qu'on enseigne est absolument vrai et absolument bon, étant fondé sur la repentance envers Dieu et la foi en Jésus-Christ. » (1863)

Et je ne médite pas moins, à Mondovi (où Dieu sait pourquoi Bonaparte en vint aux mains avec les Autrichiens), devant le dancing « Le Christ », qui promet pour le prochain samedi des concours et des cotillons... Voilà qui est moins grave, après tout, que de bénir des installations de tir à la mitrailleuse, ou au fusil-mitrailleur, comme on l'a fait voici quelques années à Salanfe !

— Cependant, à Rouen, on pouvait se restaurer naguère au « Jeanne d'Arc's Grill-room ».

UNE NOUVELLE DE GILBERT BAECHTOLD

Le masque

Ce jour-là sur cette île, je cherchais un bar. Plus exactement je cherchais la barmaid. Je me perdis complètement.

A une croisée, je fus attiré par la devanture d'un magasin. Cent masques de tous genres l'ornaient, magnifiques, bizarres ou horribles. L'un surtout me frappe, avec sa lippe féroce, ses dents faites pour mâcher de la chair blanche, ses yeux exorbités.

Mais je ne pus l'acheter, car c'était la tête du marchand, qu'il retira d'une lucarne au centre de sa vitrine lorsque j'entrai dans la boutique.

G. B.

A NOS ABONNÉS

Pendant le mois d'août, « Domaine Public » continue à paraître au rythme bimensuel qui fut le sien pendant une dizaine d'années. Prochains numéros donc, les 12 et 26 août. Dès le 2 septembre, reprise du rythme hebdomadaire.

PS. Vos connaissances de vacances reçoivent-elles DP ? Un signe de vous et nous le leur faisons parvenir à l'essai pendant quelques semaines !